



Bulletin d'inscription

(1 bulletin par participant) à retourner à l'adresse suivante :
Isabelle MEYER - ISANATURE
230, chemin Pidourante 1 - 83340 FLASSANS SUR ISSOLE
(paiement par chèque à l'ordre de « Isabelle MEYER »)

Mme. M. Nom : _____
Prénom : _____
Profession : _____
Date et lieu de naissance : _____
Adresse : _____
CP - Ville : _____
Pays : _____
Tél. Dom. : _____
Mob. : _____
email : _____
Personne à joindre en cas d'urgence : _____
Tél. : _____

Stage choisi : _____ n°: _____
Date début : _____ Date fin : _____

Votre inscription définitive sera validée dès réception du versement du prix du stage, selon les modalités ci-dessous (cochez les cases) :

A/ Stage de naturopathie familiale - prix total : 410 €

Modalités de versement :

1/ à plus de 30 jours de la date de début du stage,
je verse 30% d'arrhes, soit : 123 €

ET

à J-30 (sans relance d'«isanature»)
le solde : 70%, soit : 287 €

ou 2/ à 30 jours et moins de la date de début du stage
je verse 100% du prix, soit : 410 €

par cheque n°1 (ordre : « Isabelle MEYER »)

OU

par paiement Paypal (sur le site internet)

B/ Hébergement et/ou ½ Pension :

Je souhaite également réserver en versant 30% d'arrhes selon les modalités ci-dessous :

(l'hébergement est **suggéré pour les 5 nuitées du stage**)

(le solde (environ 70%) sera payé directement sur place) :

- 1/ 70 € : chambre d'hôtes (1 personne)
 82 € : chambre d'hôtes (2 personnes)
 54 € : chambre gîte d'étape (1 personne)
 58 € : chambre gîte d'étape (2 personnes)
 22 € : dortoir

2/ 30 € : ½ pension (dîner et petit déjeuner)

par chèque n°2 (ordre : « Gîte de CHALOUX »).

Récapitulons : je verse donc ce jour :

chèque n°1 : **A/** _____ € (et chèque n°2 : **B/** _____ €)

OU

par Paypal : **A/** _____ € (et chèque n°2 : **B/** _____ €)

Dans les 2 cas de figures, vous devez nous retourner impérativement ce bulletin d'inscription entièrement rempli.

D'une manière générale, du point de rendez-vous initial du stage au point de dispersion à la fin du stage et sauf indication contraire dans la fiche technique,

LE PRIX DU STAGE COMPREND :

- ✓ l'encadrement par une naturopathe diplômée ;
- ✓ les séances de relaxation, de qi gong, et de gymnastique douce ;
- ✓ l'apéritif de bienvenue ;
- ✓ le pique-nique du mardi midi ;
- ✓ le repas du jeudi soir ;
- ✓ les ingrédients et matériels nécessaires aux différents ateliers pratiques ;
- ✓ les supports du stage.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✗ les transports ;
- ✗ l'hébergement (paiement à part) ;
- ✗ les repas (paiement à part) ;
- ✗ les assurances ;
- ✗ les dépenses à caractère personnel.



Conditions générales

à compléter et retourner signées à l'adresse suivante :
Isabelle MEYER - ISANATURE
230, chemin Pidourante 1 - 83340 FLASSANS SUR ISSOLE

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des **CONDITIONS GÉNÉRALES** relatives à votre stage de naturopathie familiale avec ISANATURE

1. Votre réservation n'est définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription, du règlement du prix du stage et des conditions générales signées.
2. Le paiement complet doit être entre nos mains au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour, même en cas de versement d'arrhes.
3. Sur demande, une facture vous sera remise lors de votre arrivée sur place.
4. Dans le cadre d'un stage de naturopathie familiale, l'hébergement et les repas sont suggérés. Vous êtes libre de choisir indépendamment de cette suggestion, néanmoins, et afin de vous faciliter la tâche, nous pouvons vous réserver une place dans l'hébergement suggéré.
5. Afin d'assurer le calme nécessaire au bon déroulement du stage et le respect des autres participants ; nous vous prions de mettre en marche le répondeur de votre téléphone portable de façon à ne pas être dérangé par des appels extérieurs (mode « silence »). En revanche, vous pouvez vous même téléphoner à tout moment de la journée, à condition de le faire dans le respect des autres.
6. Nous nous efforçons de garder une atmosphère chaleureuse et veillons à l'esthétique des lieux de séjour. Nous vous prions de venir aux activités dans des tenues correctes et adaptées.
7. Pour le confort de tous, les animaux ne sont pas autorisés sur les lieux du stage.
8. En cas de désistement de votre part, le montant du stage vous sera remboursé sous réserve des retenues suivantes
- à 31 jours et plus du début du stage : aucune retenue ;
- de 30 jours à 15 jours du début du stage : retenue de 30% ;
- de 14 jours à 8 jours du début du stage : retenue de 50% ;
- de 7 jours à 2 jours du début du stage : retenue de 75% ;
- moins de 2 jours du début du stage : retenue de 100%.

Toute annulation doit nous être notifiée par lettre recommandée.

Ne pourront prétendre à un remboursement :

- les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous ;
- tout participant interrompant un stage de son propre fait.

En cas d'annulation de notre part, les participants seront prévenues au moins 15 jours avant le début du stage. Ils seront intégralement remboursés, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.

Si des événements extérieurs à l'organisation l'imposent, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme, sans que les participants puissent prétendre à une indemnité.

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) : _____

agissant en mon nom, déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente, ainsi que des informations concernant les modalités détaillées du stage de naturopathie et les accepter en totalité et en toute connaissance de cause.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé » :